

<p>Association La bobine</p>	<p>ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE Lundi 27 novembre 2017 – 19h30 - 21H30</p>	<p>Petite salle Marcel Sembat Chalon-sur-Saône</p>
<p>Ordre du jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ouverture ; - rapport d'activités 2016-2017 ; - rapport financier 2016-2017 ; - projets saison 2017-2017 ; - budget prévisionnel 2017-2018 ; - questions diverses et débat général ; - renouvellement du CA. 	<p>Présents à la tribune :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chantal Thévenot, présidente de l'association ; - Jean-Luc Chemorin, secrétaire ; - Bernadette Chevrot, directrice cinéma Axe - Benoît Dessaut, adjoint au maire de Chalon/Saône <p>Projection Power Point : Laurence Vincent. Membres adhérents : 91 présents Membres de droit : deux présents : Mairie de Chalon/Saône et directrice des cinémas un représenté : CMCAS.</p>	

N.B. : les intervenants sont indiqués entre parenthèses.

OUVERTURE (Chantal Thévenot, présidente)

Chantal Thévenot ouvre l'assemblée générale en ayant une pensée pour Yildirim Kaytmaz, membre fondateur de l'association La bobine, disparu récemment.

Elle présente les excuses de André Accary, président du conseil départemental de Saône-et-Loire et de Annie Primey, directrice du CME Chalon/Saône pour leur absence.

Elle remercie Benoît Dessaut, adjoint représentant le maire de Chalon/Saône excusé et Simone Fudaley, représentante du CMCAS, pour leur présence.
(Applaudissements dans la salle)

Elle remercie le cinéma Axel et, pour leur soutien financier, la ville de Chalon-sur-Saône, Le Grand Chalon, le conseil départemental de Saône-et-Loire, la CMCAS -Caisse mutuelle complémentaire d'activités sociales- et le CME -Crédit mutuel enseignant-. Elle remercie aussi pour leur partenariat culturel : l'Acid, agence de diffusion du cinéma indépendant, L'arrosoir, le Conservatoire de Chalon/Saône, EMA Fructidor, l'Espace des Arts, le festival Les Musicaves de Givry, Le Grand Chalon, la librairie La Mandragore, la Maison de l'architecture de Bourgogne et la CAUE de Saône-et-Loire.

Elle remercie aussi pour leur apport professionnel les personnels de la maison des associations : Benoît Leduc au secrétariat et Patrick Moretti, responsable du service d'impression du Sire.

Elle remercie enfin les journalistes et tout particulièrement Marie-Noëlle Bon, correspondante d'Info-Chalon.
(Applaudissements dans la salle)

RAPPORT D'ACTIVITÉS (Chantal Thévenot, présidente)

▪ Films sélectionnés lors de la saison 2016 – 2017

Les soixante-dix-sept longs métrages et la soirée courts métrages ont permis de proposer un cinéma original et de qualité. Nous restons soucieux de la diversité à la fois géographique et culturelle. La variété des genres montre que le drame n'est pas le seul genre représenté à La bobine et que le film documentaire est davantage présent désormais. Beaucoup de films européens cette année mais aussi quelques films africains et des pays au cinéma plus rare comme Cuba et la Jordanie. Nous gardons le souci d'accompagner des films fragiles et d'inviter des réalisateurs et autres professionnels du cinéma

▪ Bilan des fréquentations 2016 - 2017

La sélection de La bobine a été vue par plus de 16000 spectateurs, ce qui confirme la stabilité de la fréquentation par rapport aux deux années précédentes.

▪ Adhésions 2016 - 2017

Avec 933 adhérents nous connaissons encore une forte augmentation ce qui est bien utile pour notre situation financière et pour la force que cela donne à La bobine auprès des distributeurs. Cela nous conforte dans le travail effectué.

▪ **Invités et soirées spéciales**

Parmi les invités sept réalisateurs, deux acteurs, une scénariste, une productrice, une distributrice, un spécialiste du cinéma asiatique, un critique de cinéma, et d'autres intervenants : deux architectes, un psychologue, trois directeurs de salles, un président de festival et trois musiciens.

Parmi les autres soirées spéciales nous avons proposé des avant-premières, des sorties nationales et huit soirées à thèmes : « Cinéma d'animation », « Visages du Brésil », « Ecran Noir », « Rêves de gloire », « Familles américaines », « Chroniques bédouines », « Rien ne les arrête » et « Autour de Chet ».

(Applaudissements dans la salle)

Voir annexe : LA BOBINE - BILAN SEPTEMBRE 2016 / JUILLET 2017 - SOIREEES SPECIALES

▪ **Intervention sur le rapport d'activités** (Assemblée)

> « On ne peut dire qu'une seule chose : bravo et super boulot, on peut vous applaudir. » (Un adhérent)
(Applaudissements dans la salle)

▪ **Vote du rapport d'activités.**

Nombre de votants : 91 ; contre : 0 ; abstentions : 0 ; pour : 91.

Le rapport d'activités est adopté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER (Cécile Cherrier)

▪ **Dépenses et recettes de la saison 2016/2017**

DÉPENSES (euros)		RECETTES (euros)	
Administration	2 763	Adhésions	13 695
dont affranchissement	712	Soirées spéciales	815
Communication	2 414	Soirée courts métrages (24 novembre 2016)	815
Reprographie	2 163	Subventions	6 575
Site Internet	251	Ville de Chalon-sur-Saône	3 825
Contacts avec les professionnels	2 080	Conseil Général de Saône-et-Loire	800
dont participation aux festivals	1 216	CMCAS de Bourgogne	650
Soirées spéciales	10 549	Crédit Mutuel Enseignant	400
Soirée courts métrages (24 novembre 2016)	2 417	Grand Chalon (Soirée "Courts Métrages")	600
Festival Asie (16-18 mars 2017)	1 861	Autres	206
Autres soirées spéciales	6 271	TOTAL	20 991
TOTAL	17 806	TOTAL	20 991

- Les comptes de la saison 2016/2017 s'équilibrent avec un net bénéfice [3 185 €].
- Le niveau des recettes reste stable par rapport à la saison précédente [autour de 21 000 €]. Le nombre d'adhérents reste en hausse régulière depuis 2009. La bobine a compté 933 adhérents en 2016/2017, soit 7 % de plus qu'au cours de la saison précédente.
- Les dépenses sont inférieures à la saison précédente [- 14 % ; 20 853 € en 2015/2016] mais comparable à la saison 2014/2015 [17 152 €]. Ceci s'explique notamment par des économies importantes suite à l'arrêt de l'envoi des programmes par courrier [dernier envoi en septembre 2016 ; frais d'affranchissement de 712 € en 2016/2017 contre 2 349 € en 2015/2016], tout en proposant un nombre de soirées spéciales comparable à la saison précédente.
- L'état de la trésorerie reste donc excellent [19 498 € au 31 août 2017]. Il permet à l'association d'envisager sereinement l'avenir et notamment de fêter le trentième anniversaire de La bobine au cours de la saison 2018/2019.

▪ **Observation de la vérificatrice aux comptes** (Geneviève Prudon)

Après vérification, on note que les comptes sont tenus de façon réglementaire et qu'aucune remarque particulière n'est à relever.

(Applaudissements dans la salle)

- **Pas d'intervention sur le rapport financier** (assemblée)
- **Vote du rapport financier**

Nombre de votants : 94 ; contre : 0 ; abstentions : 0 ; pour : 94.

Le rapport d'activités est adopté à l'unanimité.

PROJETS SAISON 2016 – 2017 (Chantal Thévenot, présidente)

▪ **Tarifs et adhésions**

Les tarifs des cartes d'adhésion et des places de cinéma restent inchangés aussi faut-il remercier Bernadette.

(Applaudissements dans la salle)

Mais il faut rappeler que tout adhérent à La bobine doit présenter sa carte nominative à la caisse du cinéma. Cette carte doit comporter la photographie du titulaire. En l'absence de celle-ci le tarif de neuf euros sera désormais appliqué.

▪ **Communication**

Les programmes trimestriels n'étant plus expédiés par voie postale restent à la disposition de tous dans le hall du cinéma. Les informations par courriel sont plus fréquentes avec en particulier les rappels hebdomadaires et la *Nota Bobine* gérés par Cécile. Fidèle à notre engagement et malgré quelques demandes extérieures, notre listing d'adresses e-mail n'est transmis à aucun autre partenaire associatif ou non.

▪ **Programmation**

Les objectifs de La bobine restent les mêmes : variété, diversité, découverte...

Trois réalisateurs et divers intervenants ont déjà animé nos soirées dont deux par vidéotransmission et ceci grâce à l'appui technique de Guillaume.

(Applaudissements dans la salle)

Voir annexe : LA BOBINE - PROJETS SEPTEMBRE 2016/ JUILLET 2017 - SOIREES SPECIALES "

BUDGET PRÉVISIONNEL (Cécile Cherrier)

▪ **Budget prévisionnel 2017/2018**

DÉPENSES (euros)		RECETTES (euros)	
Administration	3 300	Adhésions	13 150
dont affranchissement	700	Soirées spéciales	1 800
Communication	5 720	Soirée Colombie en courts métrages	500
Reprographie	2 500	Soirée courts métrages	800
Site Internet	2 720	Autres soirées spéciales	500
Produits promotionnels	500	Subventions	6 275
Contacts avec les professionnels	2 650	Ville de Chalon-sur-Saône	3 825
dont participation aux festivals	1 700	Conseil Général de Saône-et-Loire	800
Soirées spéciales	9 735	CMCAS de Bourgogne	650
Soirée Colombie en courts métrages (16 oct. 2017)	500	Crédit Mutuel Enseignant	400
Soirée courts métrages (23 nov. 2017)	3100	Grand Chalon (Soirée "Courts Métrages")	600
Festival Asie (dates à confirmer)	1900	Autres	180
Autres soirées spéciales	4 235		
TOTAL	21 405	TOTAL	21 405

- Au niveau des recettes, nous tablons sur un maintien des adhésions et des subventions.
- Au niveau des dépenses, une refonte complète du site Internet est en cours. De plus nous devons prévoir des dépenses spécifiques afin de fêter le trentième anniversaire de l'association. Nous pensons, entre autres, accorder trois jours à la comédie musicale en présence de N.T .Binh, organiser un ciné-concert, créer un événement autour des chefs opérateurs, fabriquer un « bobinoscope »...

- **Intervention de Benoît Dessaut, adjoint à la mairie de Chalon-sur-Saône, en charge de la culture et du patrimoine**

« C'est toujours avec grand plaisir que je viens à cette assemblée générale. La bobine est une association dynamique, autonome et vivante. Je félicite Chantal Thévenot et demande qu'on l'applaudisse. »

(Applaudissements dans la salle)

- **Interventions diverses**

Avenir des salles de cinéma à Chalon

> « L'accès du seul cinéma qui resterait en centre-ville à savoir le 5 Nef ne risque-t-il pas d'être un peu étriqué ? » (Michel C.)

> « De plus je trouve la rue un peu glauque la nuit... » (Une adhérente)

Réponse : « L'année 2018 va être une année charnière au niveau des salles de cinéma à Chalon. Dès que le multiplexe ouvrira ses portes, le 5 Nef qui est propriété de Mégarama, sera rénové. Les travaux qui portent actuellement sur l'éclairage de la ville donneront une autre vision de la rue. » (Benoît Dessaut)

Subventions

> « La subvention de la ville de Chalon sera reconduite. Bien entendu pour les 30 ans de La bobine nous restons ouverts pour vous aider par une subvention exceptionnelle. » (Benoît Dessaut)

> « La CMCAS va reconduire sa participation de 650 euros versées chaque année à La bobine. Le prochain conseil d'administration pourrait accorder l'ajout exceptionnel de 550 euros pour les 30 ans de La bobine, ce qui conduirait au montant de 1200 euros. » (Simone Fudaley)

(Applaudissements dans la salle)

Fréquentation des jeunes

> « Comment faire pour revenir un petit peu à la situation du début de La bobine lorsqu'il y avait régulièrement des lycéens qui venaient aux séances et qui faisaient partie intégrante de La bobine ? Pour leur donner l'occasion de voir des films sur grand écran ne faut-il pas rendre leur cotisation gratuite ? Aux moins de trente ans même ? » (Teddy P.)

> « Il n'y a pas que les lycéens qui ne viennent plus mais les jeunes en général... » (Une adhérente)

> « N'y-a-t-il pas un problème lié aux horaires des séances ? 19 heures, c'est tôt et 21 heures c'est tard. (Claude R.)

Réponse : « Nous cernons bien le problème mais nous n'avons pas la recette pour faire venir les jeunes. Ainsi jeudi dernier avec une offre à 4 euros la place pour les jeunes de l'IUT-Image nous n'avons eu que 7 étudiants ! Quant aux horaires, des séances avant 19 heures, ne conviennent guère, c'est sûr. » (Chantal Thévenot)

Programmation

> « Pourrait-on avoir des rétrospectives sur des réalisateurs ? » (Marco M.)

Réponses : « La bobine n'a pas été créée pour ça et je pense qu'un cinéma Art et Essai en centre-ville pourrait, à l'avenir, répondre à cette demande. » (Chantal Thévenot)

« Le cinéma a déjà fait cette proposition mais il n'y a pas beaucoup de monde aux séances. » (Bernadette Chevrot)

> « Peut-on alors être averti lorsqu'il y a des rétrospectives ? » (Un adhérent)

Réponse : « Il suffit de s'inscrire à la Newsletter de Mégarama. » (Cécile Cherrier)

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (Jean-Luc Chemorin)

- **Désignation du vérificateur aux comptes**

L'assemblée générale reconduit dans les fonctions de vérificatrice aux comptes Geneviève Prudon.

- **Membres du C.A. sortants**

Cécile Cherrier, Marie-Anne Lerat, Chantal Thévenot, Françoise Villière

- **Appel à candidature dans la salle puis auprès des membres sortants**

- **Présentation des candidats devant l'assemblée**

> « *Rentrée au C.A. de La bobine il y a trois ans, j'ai pris le poste de trésorière et je souhaite continuer à faire partie du C.A.* » (Cécile Cherrier)

> « *Je suis rentrée au C.A. il y a trois ans. Le travail me plaît beaucoup. Je me débrouille très bien pour confectionner thés et vins chauds !* » (Marie-Anne Lerat)

> « *Candidate à ma succession depuis le tout début de La bobine, j'avais dit il y a trois ans caresser l'espoir de connaître enfin des salles rénovées à la fin de ce mandat. Ce n'est pas le cas. Nous avons encore besoin de nous battre pour assurer l'existence d'une salle Art et Essai au centre-ville. Je le souhaite vraiment et j'espère que je n'aurai pas à le redire dans trois ans !* » (Chantal Thévenot)

> « *J'ai foi en La bobine. J'espère que l'on sera très festifs pour les 30 ans et j'espère que l'on va pouvoir continuer dans des salles rénovées.* » (Françoise Villière)

- **Dépouillement du vote**

(Scrutateurs : Anne Passerat et Jean-Yves Barbault, Gilles Préaut et Annie Villedieu, Edgard Virlogeux et Claudine Petitjean)

- **Résultats du vote**

Résultats définitifs après vérification.

Nombre de présents au moment du vote : 94 ; bulletins blancs : 0 ; bulletins nuls : 0 ; NPPV : 2 ; exprimés : 92.

Nombre de voix obtenues :

Cécile Cherrier : 92 voix, élue.

Marie-Anne Lerat : 89 voix, élue.

Chantal Thévenot : 92 voix, élue.

Françoise Villière : 91 voix, élue.

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente lève la séance à 21 heures 30.

À Chalon-sur-Saône, le 27 novembre 2017

Le secrétaire Jean-Luc Chemorin

Vu, la présidente Chantal Thévenot